

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluintertiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 30/03/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue des Communautés, 5.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant cette demande de permis.

Tout d'abord nous tenons à souligner l'augmentation du trafic et les possibles problèmes de mobilité que risque de créer ou d'accroître le projet présenté. En effet, les entrées et sorties sur la Chaussée de Louvain sont régulièrement la cause de blocage autant sur la chaussée elle-même que dans les parkings, l'entrée et la sortie du Médiamarkt, non loin, en est une bonne preuve. Il nous semble évident que la sortie des véhicules côté Chaussée de Louvain doit être limitée à un tourne droite.

De plus, l'arrivée de surface commerciale supplémentaire dans une zone peu desservie par les transports en commun et peu dense en termes de logement entraînera une augmentation du trafic en voiture. Augmentation qui est difficilement supportable par les voiries adjacentes comme l'avenue des Communautés et plus précisément au niveau des ronds-points avec la E40 et du carrefour avec la Chaussée de Louvain. Il nous semble également que le nombre de véhicules envisagé pour les travailleurs du site est sous-évalué.

À propos de la circulation interne, il nous semble que le tournant donnant accès à la voirie destinée aux livraisons est trop étroit pour le passage de long camion. En outre la présence d'un seul quai de déchargement pour plusieurs grandes surfaces commerciales nous semble insuffisante.

Au niveau de la gestion de l'eau, le projet fait un effort, même si nous aurions préféré qu'il limite plus l'imperméabilisation du site en réduisant quelque peu les volumes construits. Le projet propose d'infiltrer une partie des eaux de toitures via "des alvéoles pour rétention et infiltration" et nous aimerions avoir des précisions sur leurs fonctionnements. Il est également proposé d'infiltrer les eaux de ruissellement du parking, rappelons qu'elles ont un risque de présence d'hydrocarbure qu'il faut prendre en compte.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.